Lévesque, Claudette

De: Andrée D [andree.d@videotron.ca]

Envoyé: 3 juillet 2014 17:13

À: Greffe

Objet: RE: À verser au dossier R-3854-2013

Bonjour

Je voudrais qu'il soit permis de conserver notre compteur mécanique sans frais. Il est facile de faire soi-même son relevé et de l'envoyer par Internet. Les voisins de mon bloc appartement et moi-même voulons protéger notre santé.

L'article suivant est le plus complet que j'ai trouvé sur le sujet de la nocivité des compteurs dits 'intelligents'.

https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/compteurs-intelligents-experts-denoncent-desinformation-flagrante.html

Merci

Andrée Deveault 385 Milton app. 3 Montréal Qc H2X 1V8



This email is free from viruses and malware because <u>avast! Antivirus</u> protection is active.